

Délibération 2023-03

Point de l'ordre du jour : V

Objet : Evolution de l'offre de formation - Monabiphot

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2019-1131 du 5 novembre 2019 portant création de l'université Paris-Saclay et approbation de ses statuts ;

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay ;

Vu le règlement intérieur de l'ENS Paris-Saclay ;

Vote unique :

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la proposition d'évolution de la formation Monabiphot, telle que présentée en annexe à la présente délibération.

Nombres de votants : 14

Pour : 14

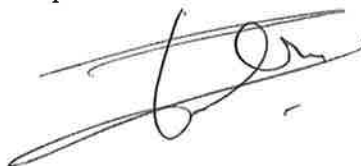
Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 9 juin 2023

Pour extrait conforme,
Le Président du conseil scientifique

Patrice AKNIN



Annexe : Présentation de la modification de l'offre de formation Monabiphot

Classée au registre des délibérations sous la référence :

CS – 09/06/2023 - D.2023-03

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :

